

Les Ministres

Paris, le 0 2 JAN. 2023

Monsieur le Président,

Nous avons bien pris connaissance de votre courrier et des difficultés ressenties par la communauté médicale dans la conduite du projet de création d'un CHU sur le territoire Guyanais.

Le rapport IGAS-IGESR dédié à cette question, envisage effectivement un CHU construit avec l'ensemble des acteurs hospitaliers que sont le Centre Hospitalier de Cayenne (CHC), le Centre Hospitalier de Kourou (CHK) et le Centre Hospitalier de l'Ouest Guyanais (CHOG).

Nous avons conscience des questions de formalisme juridique et de la complexité de ces sujets. Nous tenons néanmoins à rassurer la CME: le sujet juridique n'interviendra qu'en dernière instance et ne sera que la matérialisation d'un projet médical que porteront les communautés du territoire. Il en va de même pour les projets d'investissements qui pourraient être portés. Ils ne sont pas le préalable mais la concrétisation d'un projet de réponse aux besoins de santé. A fortiori dans la perspective de l'universitarisation du territoire, ce projet permettra l'intégration d'un projet médical, d'un projet universitaire et d'un projet de recherche.

Aujourd'hui cette étape est fondamentale, aussi nos cabinets restent à votre entière disposition pour en discuter et aboutir dans les meilleurs délais possibles, en veillant à ce que ce projet comporte une dimension territoriale et intègre l'ensemble des établissements hospitaliers.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre considération distinguée.

Sylvie RETAILLEAU

1

Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

François BRAUN Ministre de la Santé et de la Prévention Jean-François CARENCO Ministre délégué chargé des Outre-mer

Pr Félix DJOSSOU Président du PCME Centre Hospitalier de Cayenne « André ROSEMON » Avenue des Flamboyants – BP 6006 97306 CAYENNE CEDEX

Copie : M. Thierry QUEFFELEC, préfet de la Guyane et M. Philippe DULBECCO, recteur de la région académique de Guyane